

culpabilité de l'accusé, nous demanderons cependant à produire d'autres témoins pour jeter encore plus de jour sur cette affaire, que l'on se plaint à dire si ténébreuse.

— Pourquoi ces témoins n'ont-ils pas été entendus avec les autres ?

— Je vais en donner les raisons à Votre Honneur. L'agent qui a arrêté le prisonnier a recueilli depuis des renseignements qu'il se serait hâté de transmettre au tribunal, s'il n'était pas soudainement tombé malade et dans l'impossibilité de quitter le lit.

— Qu'espérez-vous prouver, monsieur, par les témoins ?

— J'espère prouver, avec la permission de Votre Honneur, que quelque temps avant le vol, le prisonnier ici présent se fit faire une clef d'une forme toute particulière, et excita ainsi l'attention du serrurier que j'ai amené avec moi, et qui se fait fort de le reconnaître. L'autre personne confirmera le témoignage du premier témoin quant à l'identité de l'accusé, qu'elle a vu plusieurs fois lorsqu'il faisait cette commande ; elle donnera aussi d'autres renseignements importants sur la conduite vile et déloyale du prisonnier.

Les défenseurs d'Edwards avaient en ce moment avec lui une conversation très-animée. James paraissait en proie à une grande agitation. Théodore se leva.

— Avec la permission de la cour, nous ne nous opposons pas à l'introduction de ces nouveaux témoins, quelque singuliers que soient les circonstances.

Il se rassit : tout était perdu, selon lui.

— Que les témoins prêtent serment. Le petit vieux se leva et prêta serment.

On lui avait demandé il y a quelque temps une clef dont la forme singulière l'avait bien étonné, mais il n'y avait pas donné beaucoup d'attention, parce que, disait-il, faisait et raccommodait beaucoup de clef : ce n'était pas chose facile de savoir si on devait en faire un bon ou un mauvais usage.

L'attorney lui présenta alors la clef du coffre :

— Est-ce là celle que vous avez faite ?

— La clef que j'ai faite ouvrira la serrure que celle-ci ouvre, mais ce n'est pas la mienne. Non, monsieur ; mes clefs portent toutes une certaine marque.

— Vous êtes bien sûr cependant qu'elle avait la même forme ?

— Oui, monsieur, très-sûr ; mais il y a une circonstance qui peut éclaircir la chose ; lorsque le jeune homme me paya mon ouvrage, il oublia par hasard ce canif sur mon établi.

L'attorney prit le canif ; et les défenseurs de l'accusé s'avancèrent aussitôt, et l'examinèrent.

Les membres du jury demandèrent qu'il leur fût présenté.

L'attorney regarda le président. — Le jury est en droit de savoir tout ce qui peut ajouter à l'évidence des faits.

— Messieurs, le nom qui est sur ce canif est James Edwards.

Un frissonnement parcourut l'assemblée tout entière ; Sarah s'appuya sur son oncle Augustus. Elle tremblait ; une pâleur extrême couvrait son gracieux visage.

— O mon Dieu, sois mon refuge ! dit-elle en son cœur. Et des larmes amères coulèrent abondamment de ses yeux.

L'effet produit sur Edwards par ce nouvel incident ne saurait se décrire : une sombre agitation se peignait dans ses traits. Il parlait à Théodore avec une animation extraordinaire et allait adresser la parole au plus âgé de ses défenseurs, lorsque le président demanda au témoin :

— Pourriez-vous reconnaître la personne qui est venue chez vous commander cette clef ?

— Oui, monsieur.

— L'avez-vous vue depuis que vous êtes dans la salle ?

— Oui, monsieur.

— Est-ce cette personne-là ? Et le juge indiquait du doigt l'accusé.

Un silence de mort régna dans la salle immense lorsque le témoin, la main étendue, dit d'une voix claire et résolue :

— Oui, monsieur, c'est lui ; c'est bien lui, je le jure.

Un cri de désespoir troubla ce silence solennel ; Sarah, évanouie, fut aussitôt transportée par ses amis hors de la salle.

— N'en déplaise à la cour, s'écria Théodore avec force, il y a là une grande erreur. Le témoin n'a pas désigné mon client ; il ne l'a ni montré du doigt ni regardé.

Le bruit qu'on faisait dans la salle et le désordre produit par l'évanouissement de Sarah, couvrirent la voix du défenseur.

— Silence ! silence dans la cour !

Et le constable frappa violemment le sol de son bâton.

— Huissiers, faites asseoir tout le monde.

— Je répite que le témoin n'a pas désigné mon client.

— Que le prisonnier et le témoin soient mis en présence.

— Reconnaissez-vous cette personne comme celle qui vous a commandé la clef ?

Et de nouveau les respirations furent suspendues. Edwards leva ses yeux brillants et regarda le témoin avec fermeté. Un moment le vieillard

examina le jeune homme ; puis, jetant un regard autour de lui sur le banc des témoins, parut confondu.

— Je l'ai vu distinctement, Votre Honneur, il n'y a qu'un instant. Je n'ai jamais vu ce jeune homme.

L'auditoire ne put être contenu ; l'agitation était au comble, et un murmure d'approbation circula par la salle. Le juge se leva, et, d'une voix calme et claire :

— Faites évacuer la salle, huissiers, si on ne garde pas le silence.

— Silence dans la cour !

Et de nouveau les huissiers se répandirent dans la foule.

Le plus âgé des défenseurs d'Edwards se leva.

— Avec la permission de la cour, je demanderai que la cause soit ajournée. Ce qui vient d'avoir lieu nous donne toute raison de croire que d'ici peu notre client sera à même de prouver son innocence, et d'écarter de lui l'ombre du soupçon. Je prie donc la cour de nous accorder un délai.

Depuis quelques instants une conversation animée s'était engagée entre l'attorney et le vieux Catchem, qui s'était retiré avec les témoins au moment de l'évanouissement de Sarah.

— Monsieur le président, je viens d'apprendre qu'une personne qui a quitté la salle à tout à l'heure fait un aveu complet qui décharge entièrement le jeune Edwards de l'accusation dirigée contre lui. J'abandonne donc la cause et demande qu'on n'aille pas plus loin.

C'est en vain qu'on essaierait de décrire la scène qui suivit ces paroles.

La cour se leva aussitôt, et toute la salle fut dans la confusion.

Les amis de James l'entouraient, l'accablant à l'envi de félicitations chaleureuses. M. Wharton lui prit la main ; de grosses larmes roulaient sur sa figure vénérable.

— Que Dieu soit loué ! que Dieu soit loué ! dit le juge en reconnaissant dans M. Wharton un vieil ami. Il s'approcha de lui et le salua cordialement. Il prit alors la main d'Edwards :

— Je vous félicite du fond du cœur, mon cher monsieur ; vous vous êtes conduit en homme.

James ne pouvait parler, tant les différentes émotions par lesquelles il venait de passer avaient jeté le trouble dans son esprit.

Théodore quitta alors le cercle des avocats, qui le complimentaient de la fermeté qu'il avait montrée. Les deux jeunes gens se regardèrent un moment en silence ; puis ils se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre. Des larmes abondantes s'échappaient de leurs yeux.

— Sarah ! Théodore, où est-elle ?

Sans lui répondre, Théodore prit le